

PERSPECTIVES 2025

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive du travail et des enjeux envisager pour l'année 2025.

Au niveau de la gestion

- Stabilisation des fonctionnements et des procédures de gestion administratives et financières.
- Dynamique d'équipe et cohésion
- Confirmation du nouvel organigramme de fonctions et des articulations internes
- Recherche de moyens financiers pour stabiliser l'équipe occupations
- Recherche de financements complémentaires au niveau de la Cocof et des articulations santé/logement
- Révision du règlement de travail et ses annexes
- Mise en place d'outils de prévention et protection des travailleuses au regard du code du bien-être au travail
- Mise en place de procédures internes au niveau du respect des marchés publics

Au niveau des projets et activités

- Suivis et développements des projets de logement dans le cadre des partenariats avec l' AIS Quartiers et les Unions de Locataires (Ninove et Capronnier)
- Suivis et développements des projets de logement dans le cadre des occupations temporaires
- Dossier de demande de reconnaissance en éducation permanente auprès du ministère de la Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Organisation d'un programme de formations transversales
- Soutien aux demandes des étudiants en AS dans le cadre de leur rapport de stage et intervention autour du travail social dans les écoles
- Poursuite des missions d'accompagnement et de soutien dans le cadre du dispositif PCS
- Poursuite des missions d'accompagnement et de soutien dans le cadre du dispositif COCOLO
- Travail promotionnel et réflexif autour de la méthodologie du travail social communautaire
- Développement du projet de recherche-action participative autour des questions de bien-être au sein du logement et recherche de financement y afférent
- Mise en place d'un plan de communication réactualisé
- Accompagnement des travailleur.euses sociaux.les collectif.ves et des habitant.es dans le développement des Cogelo2.0 (Formations collectives et localisées)
- Réflexion quant à la mise en place d'une cellule d'ergothérapie au sein de la FéBUL.



Rapport Annuel Synthétique 2024
Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement
Rue du Progrès, 333/1 - 1030 Schaerbeek
info@febul.be
www.febul.be

